

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 AVRIL 2011

PRESIDENCE : Monsieur Christian ESTROSI, Maire

N° 2.3

**OBJET** : Mesure de soutien à la recherche niçoise : Allocations individuelles aux jeunes chercheurs oeuvrant dans le domaine des sciences de la vie et de la santé

**PRESENTS**: Monsieur Christian ESTROSI, Monsieur Benoît KANDEL, Madame Véronique PAQUIS, Monsieur Rudy SALLES, Madame Muriel MARLAND-MILITELLO, Monsieur Alain PHILIP, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE, Monsieur Christian TORDO, Monsieur Daniel BENCHIMOL, Madame Agnès RAMPAL, Monsieur Auguste VEROLA, Monsieur Gilles VEISSIERE, Madame Sandrine FILIPPINI, Monsieur Bernard ASSO, Madame Joëlle MARTINAUX, Monsieur Lauriano AZINHEIRINHA, Monsieur Pierre-Paul LEONELLI, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Olivier BETTATI, Madame Fatima KHALDI, Monsieur Joseph CALZA, Madame Andrée ALZIARI NEGRE, Monsieur Philippe SOUSSI, Madame Catherine MOREAU, Monsieur François RABUT, Monsieur Raoul MILLE, Monsieur Jean-Michel GALY, Monsieur Bernard BAUDIN, Madame Annie KASSIGHIAN, Monsieur Jean ICART, Madame Gilda PERINETTI, Monsieur Gérard BAUDOUX, Madame Dominique ESTEVE-BAZZINI, Madame Pascale FERRALIS, Madame Nadia LEVI, Madame Emmanuelle BIHAR, Monsieur Jacques DEJEANDILE, Monsieur Philippe PRADAL, Madame Maty DIOUF, Monsieur Jean-Marc GIAUME, Madame Marine BRENIER, Monsieur Richard PAPAIZIAN, Madame Micheline BAUS, Monsieur Maurice ALBERTI, Madame Anne RAMOS-MARI, Madame Mari-Luz HERNANDEZ-NICAISE, Madame Michèle MATRINGE, Monsieur Rémi GAECHTER, Monsieur Abderrazak FETNAN, Monsieur Patrick ALLEMAND, Madame Frédérique GREGOIRE-CONCAS, Monsieur Yann LIBRATI, Madame Christine DOREJO, Madame Emmanuelle GAZIELLO, Monsieur André CHAUVET, Madame Martine OUAKNINE

**ABSENT(S) OU EXCUSE(S)** : , Madame Ilana ELOIT, Monsieur Jean-Claude MARI, Madame Brigitte TANAUJI-DAHAN, Monsieur Paul CUTURELLO, Madame Hélène SALICETI - ADROGUER, Madame Denise FABRE, Madame Françoise MONIER, Madame Florence BARALE, Madame Isabelle DELAGE, Monsieur Marouane BOULOUDHNINE, Madame Christiane AMESLAND, Madame Véronica VECCHIONI, Monsieur Robert INJEY

**POUVOIR(S)** : Madame Ilana ELOIT a donné pouvoir à Monsieur Rudy SALLES, Monsieur Jean-Claude MARI a donné pouvoir à Monsieur André CHAUVET, Madame Brigitte TANAUJI-DAHAN a donné pouvoir à Monsieur Richard PAPAIZIAN, Monsieur Paul CUTURELLO a donné pouvoir à Madame Christine DOREJO, Madame Hélène SALICETI - ADROGUER a donné pouvoir à Madame Micheline BAUS, Madame Denise FABRE a donné pouvoir à Monsieur Benoît KANDEL, Madame Françoise MONIER a donné pouvoir à Monsieur Alain PHILIP, Madame Florence BARALE a donné pouvoir à Monsieur Philippe PRADAL, Madame Isabelle DELAGE a donné pouvoir à Madame Andrée ALZIARI NEGRE, Monsieur Marouane BOULOUDHNINE a donné pouvoir à Monsieur Gilles VEISSIERE, Madame Christiane AMESLAND a donné pouvoir à Monsieur Gérard BAUDOUX, Madame Martine OUAKNINE a donné pouvoir à Madame Véronica VECCHIONI, Madame Véronica VECCHIONI a donné pouvoir à Madame Martine OUAKNINE, Monsieur Robert INJEY a donné pouvoir à Madame Emmanuelle GAZIELLO

**SECRETAIRE(S)** : Madame Marine BRENIER

Rapporteur : *Madame Véronique PAQUIS*

Service : **SD0000 - Mission sur la Recherche et l'Enseignement Supérieur**

Objet : **Mesure de soutien à la recherche niçoise : Allocations individuelles aux jeunes chercheurs oeuvrant dans le domaine des sciences de la vie et de la santé**

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Les commissions compétentes entendues**

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

**Considérant** que, dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche, la ville de Nice a souhaité favoriser le recrutement de jeunes chercheurs, au niveau postdoctoral, dans des laboratoires de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNSA),

**Considérant** que, pour ce faire, la ville de Nice a institué en 2009 un mécanisme d'allocations de recherche pour 5 jeunes chercheurs. Attribuées en décembre 2009, elles ont permis de financer leurs salaires sur les années 2010 et 2011,

**Considérant** qu'il convient dès à présent de reconduire ce dispositif pour 5 nouvelles allocations par le lancement d'un appel à projets intitulé « aides individuelles aux jeunes chercheurs 2011 »,

**Considérant** que l'appréciation et la sélection des projets et des candidatures seront opérées sur proposition d'un comité scientifique et après expertise,

**Considérant** que cet appel à projet concernera tous les domaines de la recherche en science de la vie et de la santé,

**Considérant** que pour les profils requis, les candidats devront être soit :

- ressortissant européen titulaire d'un doctorat d'université ou PhD ;
- ressortissant non européen titulaire d'un doctorat d'université ou PhD validé par un pays signataire de l'accord relatif à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur,

**Considérant** que les critères d'éligibilité seront les suivants :

- le laboratoire d'accueil doit appartenir à l'UNSA ;
- la date de prise d'effet du financement devra intervenir au plus tard un an après la date d'arrivée dans le laboratoire d'accueil ;
- pas plus de quatre ans d'expérience entre la date d'obtention du doctorat et la date de début du financement,

Rapporteur : *Madame Véronique PAQUIS*

Service : **SD0000 - Mission sur la Recherche et l'Enseignement Supérieur**

Objet : **Mesure de soutien à la recherche niçoise : Allocations individuelles aux jeunes chercheurs oeuvrant dans le domaine des sciences de la vie et de la santé**

---

- seront considérés comme des points positifs pour le dossier de candidature :
  - \* un changement de laboratoire ou de site par rapport au travail de doctorat ;
  - \* une équipe d'accueil labellisée ATIP (CNRS) ou Avenir (INSERM).

**Considérant** que l'employeur sera l'organisme en charge de la gestion du personnel du laboratoire d'accueil (CNRS, INSERM, Université) et que c'est donc cet organisme qui sera bénéficiaire de la subvention municipale aux conditions prévues dans une convention à conclure avec la ville de Nice qui fera l'objet d'une délibération d'un prochain Conseil municipal,

**Considérant** que la durée du financement mis en place par la ville de Nice sera de 24 mois et qu'il prendra la forme d'une subvention assurant le financement du salaire toutes charges et taxes comprises du jeune chercheur choisi par le comité scientifique dans le cadre d'un contrat à durée déterminée conclu avec le laboratoire d'accueil avec prise d'effet début janvier 2012,

**Considérant** que le mécanisme de cette allocation est prévu pour 5 jeunes chercheurs, pour un montant maximum de 50.000 euros pour chacun d'eux par an, soit 250.000 euros par an sur les années 2012 et 2013,

**Considérant** que la composition du comité scientifique pour le présent appel à projets est la suivante :

- Professeur Véronique PAQUIS, Adjoint au Maire déléguée à la Recherche, au Développement Durable, à l'Écologie et à l'Environnement, Professeur des Universités et Praticien Hospitalier en génétique médicale, Directeur du Laboratoire instabilité génétique – maladies rares et cancers à la faculté de Médecine de Nice, Responsable du Laboratoire de Génétique Moléculaire de l'Hôpital de l'Archet, **présidente du comité scientifique,**
- Docteur Jacques BARHANIN, Directeur de Recherche au CNRS, Docteur ès Sciences, Médaille d'Argent du CNRS en 2003, et auteur de nombreux travaux scientifiques dont une étude moléculaire des canaux ioniques (canaux potassium) et Création de modèles murins,
- Professeur François CUZIN, Professeur Émérite des Universités, Docteur ès Sciences, ancien élève de l'École Normale Supérieure, Membre de l'unité 636 de l'Inserm (Centre de Biochimie à Nice), Membre notamment de l'Académie des Sciences et de l'Institut Universitaire de France,

Rapporteur : *Madame Véronique PAQUIS*

Service : **SD0000 - Mission sur la Recherche et l'Enseignement Supérieur**

Objet : **Mesure de soutien à la recherche niçoise : Allocations individuelles aux jeunes chercheurs oeuvrant dans le domaine des sciences de la vie et de la santé**

---

- Professeur Valérie GIORDANENGO, Professeur universitaire et praticien hospitalier, Docteur en médecine, Chef du service du Laboratoire de Virologie du CHU de Nice, membre notamment de la Société Française de Microbiologie et du Conseil Scientifique Universitaire de Nice,
- Docteur Pierre LEOPOLD, Directeur de Recherche de l'Inserm, Chef de groupe de l'Institut de Biologie du Développement et Cancer à Nice, Ancien élève de l'École Normale Supérieure et membre, notamment, de l'Organisation Européenne de Biologie Moléculaire,

**APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE**

**DECIDE DE :**

- 1. de la création de ce dispositif d'attribution d'aides individuelles aux jeunes chercheurs,**
- 2. approuver la composition du comité scientifique,**
- 3. approuver le règlement ci-annexé d'appel à candidatures.**

**SIGNE C. ESTROSI**

**RECU A LA PREFECTURE DES A.M. LE 14 avril 2011  
ACTE PUBLIE ET EXECUTOIRE LE 14 avril 2011  
CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE  
L'ARTICLE 2 MODIFIE DE LA LOI N° 82-213  
DU 2 MARS 1982  
POUR AMPLIATION, POUR LE DEPUTE-MAIRE,  
L'ELU DELEGUE,**